

## CSE avril extraordinaire et ordinaire

Les 16, 17 et 18 avril, les membres du CSE se sont réunis pour traiter les sujets suivants, lors des séances ordinaire, relative à la santé et aux conditions de travail :

### SOMMAIRE

Information en vue d'une consultation portant sur la synthèse 2023 des PAPRI Pact (AEC, AVSCC, DOCMP, DTAG, DVDC, OCA)	
Information en vue d'une consultation sur les mises à jour en 2023 des DUERP pour les CSSCT du périmètre du CSE Antilles Guyane (CSSCT Clients, CSSCT Réseau et SI, CSSCT Fonctions supports) .....	1
Remplacement de Valérie DACALOR à la commission « Handicap » .....	2
Remplacement de Patricia HILLION à la commission « Egalité professionnelle » .....	2
Vote de la résolution relative à la convention de délégation de gestion de prestations mutualisées au CSEC de l'UES Orange et de financement des associations dites du lien social .....	2
Vote de la résolution relative à la convention provisoire de fonctionnement entre le CSEE et le CSEC de l'UES Orange .....	2
Consultation sur le projet d'ouvertures exceptionnelles le dimanche envisagées en 2024 .....	2
Bilan de mise en œuvre de la modification des horaires d'ouverture aux clients de la boutique de Jarry .....	2
Information en vue d'une consultation sur le projet de mise au concept Smartstore de la boutique de Place d'Armes .....	3
Organigramme de la DOAG avant et après la fusion OCA/OSA .....	3
Information trimestrielle sur l'activité 2023 OCA • 1 er trimestre • 2ème trimestre • 3ème trimestre .....	3
Information trimestrielle sur l'activité 2023 OSA • 1 er trimestre • 2ème trimestre • 3ème trimestre .....	3
Présentation de la nouvelle politique des Activités Sociales et Culturelles .....	4
Approbation du budget prévisionnel des Activités Sociales et Culturelles .....	4
Approbation du budget prévisionnel Fonctionnement .....	5

## Information en vue d'une consultation portant sur la synthèse 2023 des PAPRI Pact (AEC, AVSCC, DOCMP, DTAG, DVDC, OCA)

La présentation concerne les bilans 2022 et les actions mises en œuvre en 2023.

Le bilan 2022 a été présenté en JUIN 2023 avec le PAPRI Pact 2023.

Le bilan 2023 et le PAPRI Pact 2024 devraient être présentés au mois de juin.

Le PAPRI Pact relatif à la DOMP n'a pas été communiqué.

La Direction ne présente pas le nombre de formations réalisées pour chacun des thèmes, ces chiffres seront communiqués lors du bilan.

Le programmes annuels prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail a mis l'accent sur les thèmes suivants pour l'ensemble des périmètres de la DOAG :

- ◆ Déplacements à pied : il existe une formation en ligne pour se prémunir des risques. Un tiers des accidents concerne ce risque.
- ◆ Contraintes posturales et biomécaniques : une formation également en ligne. Pour les salariés intervenants dans les répartiteurs, un plan de remise en état des plates formes et échelles de répartiteur sera à déterminer

- ◆ Risque routier : poursuite de la formation d'une journée, l'accent est aussi mis sur l'éco conduite

Facteurs psychosociaux : notamment pour les projets de transformation et l'évaluation de la charge de travail. Une formation aussi pour les managers afin de gérer la santé au sein de leurs équipes.

- ◆ Risque incendie
- ◆ Risque sismique

- ◆ Violences externes : concerne les boutiques et les techniciens d'intervention
- ◆ Chutes de hauteur : techniciens avec la dotation de matériel adapté
- ◆ Risque électrique : habilitations électriques
- ◆ Effondrements et chutes d'objets
- ◆ Travailleur isolé : pour les techniciens un rappel sera fait sur les usages et les conditions d'utilisation du dispositif

## Information en vue d'une consultation sur les mises à jour en 2023 des DUERP pour les CSSCT du périmètre du CSE Antilles Guyane (CSSCT Clients, CSSCT Réseau et SI, CSSCT Fonctions supports)

La délégation de pouvoir du président du CSE au DRH ne comprends pas les mentions « bon pour accord » et « bon pour acceptation », le CSE ne pouvant être présidé que par un délégataire engageant la responsabilité de l'entreprise.

Ce qui signifie que les désignations qui seraient prises seraient caduques.

Décision de reporter le point à une prochaine séance consacrée à la santé.

## Remplacement de Valérie DACALOR à la commission « Handicap »

Christian ROSEMOND remplace Valérie DACALOR (CFE CGC)

### Vote des élus

- Pour : Unanimité des présents

## Remplacement de Patricia HILLION à la commission « Egalité professionnelle »

Hubert GUILLAUME remplace Patricia HILION

### Vote des élus

- Pour : Unanimité des présents

## Vote de la résolution relative à la convention de délégation de gestion de prestations mutualisées au CSEC de l'UES Orange et de financement des associations dites du lien social

### Vote des élus

- Pour : Unanimité des présents

## Vote de la résolution relative à la convention provisoire de fonctionnement entre le CSEE et le CSEC de l'UES Orange

### Vote des élus

- Pour : Unanimité des présents

## Consultation sur le projet d'ouvertures exceptionnelles le dimanche envisagées en 2024

Les boutiques de la DVDC ont été ouvertes le dimanche dans les Centres commerciaux uniquement.

Choix d'entreprise d'ouvrir 5 dimanches au maximum par boutique dans l'année civile suivant le dynamisme commercial. Ouverture de 21 dimanches sur les 23 prévus et sur les 41 demandés par l'ensemble des centres

commerciaux soit au final 51% de dimanche ouverts par rapport à la demande des centres.

Lorsqu'il n'y a pas d'ouverture dans un centre commercial le dimanche, des amendes sont générées et la gestion est au niveau de la DIG, les chiffres n'ont pas été remontés.

## Bilan de mise en œuvre de la modification des horaires d'ouverture aux clients de la boutique de Jarry en 2024

17 salariés actuellement, 1 CDD non renouvelé  
Flux en phase en fin d'année avec les années précédentes  
Dès août des résultats supérieurs à 2022  
Prime de 600 euros pour le changement de boutique  
Prise en compte

Part variable améliorée pour la majorité des collaborateurs  
Satisfaction des clients professionnels multiplié par 3  
Point de vigilance à l'heure du déjeuner où il y a une forte affluence.  
Chiffre d'affaires non détaillé.

## Information en vue d'une consultation sur le projet de mise au concept Smartstore de la boutique de Place d'Armes

Présentation de la mise au concept SMARTSTORE. Place d'Armes sera la première boutique à ce concept en Martinique. La présentation des aménagements aux salariés a été présentée le 5 avril.

Dans le centre commercial il existe aussi une boutique partenaire.

L'objectif est d'améliorer la circulation du rez-de-chaussée, seul niveau concerné par le réaménagement.

Entrée et sortie par un seul accès.

Accompagnement des salariés :

- ◆ Pendant les travaux : prise de congé, redéploiement sur d'autres boutiques et mise en place d'un tableau recueillant les souhaits de chacun

- ◆ Formations proposées pendant les travaux : Secourisme au travail, formation sur le nouveau concept précédée d'un diagnostic avec les managers, mise à niveau thématique, co-construction du projet sur la boutique

Les travaux se dérouleront du 8 juillet au 18 août et une ouverture le 29 août 2024. La période choisie pourra permettre aux salariés qui le souhaitent de prendre des congés. Les salariés ont déjà fait part de leurs préférences.

La boutique fonctionne aujourd'hui à flux tendus, des effectifs supplémentaires ne sont pas prévus.

## Analyse de la CFE-CGC

Ce passage en smart Store va réduire le nombre de positions d'une boutique qui en comportait déjà très peu (on passe de 5 à 4 positions de réception client). La CFE CGC a voté pour mandater la CSSCT à instruire ce dossier afin de veiller à préserver les conditions de travail des salariés de la boutique. Nos élus seront vigilants sur :

- ◆ Le maintien d'une PVV avantageuse pendant la période travaux
- ◆ Le dédommagement kilométrique et d'aggravation du temps de trajet des salariés qui iront en renfort dans une autre boutique pendant les travaux
- ◆ La garantie que les salariés pourront **choisir** de prendre des congés ou non.
- ◆ La possibilité d'aménager une zone pour assoir les clients qui attendent afin de maintenir une satisfaction client et éviter les incivilités potentielles liées à l'attente.

## Organigramme de la DOAG avant et après la fusion OCA/OSA

La présentation précise les situations avant et après la fusion des Directions impactées :

- ◆ DAF
- ◆ DRO
- ◆ DRH

Le souhait des élus est d'avoir un organigramme intégral de la DOAG, soit de toutes les Directions.

La DSCO et l'AVSCC sont regroupées dans l'USC.

DAF 4 dép impactés par la fusion : Achats, SI financiers, Trésorerie, Comptabilité. Fonctions régaliennes liées à la filiale

## Information trimestrielle sur l'activité 2023 OCA • 1<sup>er</sup> trimestre • 2<sup>ème</sup> trimestre • 3<sup>ème</sup> trimestre

Progression du parc mobile de + 4%  
Amélioration de la profitabilité.  
Publication ARCEP trimestrielle  
Parts de marché en volume :

40% Guadeloupe  
37% Martinique  
Supérieur à 40% Guyane

## Information trimestrielle sur l'activité 2023 OSA • 1 er trimestre • 2ème trimestre • 3ème trimestre

### 3<sup>ème</sup> trimestre OSA

Activité broadband progression du parc de plus 0,9  
376,7k logements adressables +44,6k vs T3 2022  
304,6 k logements raccordables +65,5k vs T3 2022  
87,1k clients FTTH +27,9k vs T3 2022

Activité Saint-Pierre et Miquelon, c'est une entité juridique  
SPM n'est plus consolidé dans OSA, mais dans Orange  
Participation

Accompagnement des équipes SI de la DO  
Part de marché côté Russie  
Sujets réglementaires par la Direction du Groupe  
Activité de SOSH sur la DO

Part de marché supérieur à 50% sur les trois départements  
D'où des contraintes au niveau des offres marketing  
Attente des résultats ARCEP d'ici 3 mois

## Présentation de la nouvelle politique des Activités Sociales et Culturelles

- ◆ Conserver la valeur des paniers
- ◆ Ouvrir le panier à plus de prestations (il s'agit de permettre aux salariés de pouvoir utiliser davantage sa dotation sur plus de prestations)
- ◆ Créer une diversification de prestations
- ◆ Augmenter la participation du CSE sur les concerts et spectacles
- ◆ Relancer les propositions de voyage
- ◆ Prendre attache d'autres CSE pour optimiser les offres tarifaires
- ◆ Développer les partenariats avec le tissu économique local dans tous les domaines

### Diversification des prestations :

Le bureau du CSE va tester des prestations sur chaque département avec comme orientation première le bien-être.

- ◆ After work sportif (venue sur site d'un coach en fin de journée pour une séance de 1heure de sport hebdomadaire)
- ◆ Séance de massage assis de 15min

- ◆ Les randonnées
- ◆ La chandeleur
- ◆ Une attention pour la journée du droit de la Femme
- ◆ La fête de la musique

Pour les concerts et spectacle dont la valeur est égale ou supérieur à 80€, nous avons décidé de participer à hauteur de 50% sur au moins un évènement.

Pour la Guadeloupe en 2024, c'est la Karukéra One Love et Terre de Blues.

Pour la Martinique, la Bacanale et le concert de Kalash.

Pour la Guyane, une orientation vers les festivals

Pour l'utilisation des chèques CESU, les salariés ont la possibilité d'en bénéficier de manière rétroactive depuis janvier.

Le budget voyage pèse pour 19,4% du budget prévisionnel ASC

Les frais d'approche vont gommer le coût des billets d'avion, les nuitées d'hôtel n'étant pas prise en compte

Prochaine réunion de la commission ASC ?

## Approbation du budget prévisionnel des Activités Sociales et Culturelles

Un budget global de 1 492 000 €.

Des activités mutualisées dont tous les salariés peuvent bénéficier en plus des prestations CSE AG.

Des budgets suivant les activités déclinées par territoire. Un accent mis sur les voyages avec / budget global de 200000 €

Pour les comptes 2023, l'exercice reste à clôturer.

Pour l'heure des factures restent manquantes.

Le trésorier indique que les comptes seront présentés au mois de mai.

### Vote des élus

- Pour : 18 / CGTG/ CGTM /UTT UGTG/ FO
- Contre : 5 / CFE CGC

Budget voté à la majorité

## Analyse de la CFE-CGC

La CFE CGC ne valide pas une politique ASC qui s'appuie sur les quotients familiaux et qui ne permet pas une totale redistribution du budget disponible au salariés. Dans les CSE gérés par la CFE CGC, l'application du « tableau magique » permet une redistribution d'environ 98% des montants alloués par l'entreprise, et donne une liberté d'utilisation aux salariés

## Approbation du budget prévisionnel de Fonctionnement

Le trésorier propose de bloquer à la banque un montant de 400 000 € qui généreront des intérêts en fin d'année.

Subvention de 161 566 €

### Vote des élus

- Pour : 18 / CGTG /CGTM/ UTT UGTG/ FO
- Contre : 5 / CFE CGC

### Analyse de la CFE-CGC

Pourquoi placer l'argent destiné aux salariés quand il serait possible de leur redistribuer dès maintenant afin qu'ils puissent préparer leurs prochaines vacances ? Dans les CSE gérés par la CFE CGC, les salariés peuvent bénéficier de leur budget dès le début de l'année s'ils le souhaitent, ce qui leur permet de ne pas avancer l'argent pour préparer leurs vacances, ou profiter de leurs avantages.

#### VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE DOAG

##### Élus CSE :

Gaëtan ABSALON  
Lucie JANCZAK  
Eric DRANE  
Nathalie SAINTE-LUCE  
Kevin CONTOUT

Ambroise PLAISANCE  
Karine DEHOUX  
Fred CHALONS  
Xavier THIERY

Représentant syndical : Hubert LEMARQUAND

Elu CSEC : Gaëtan ABSALON



CHOISISSEZ  
CEUX  
QUI  
AGISSENT !

Retrouvez ce compte-rendu et  
les publications de votre établissement :  
[url page web de l'établissement]

www.cfecgc-orange.org  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](https://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](https://bit.ly/annuaireCFECCG)

